YERRES

Service Contrôle de Gestion
N° tel. : 01 69 49 76 22
N/Réf. :NDA/MA

DECISION N° 2008/218

OBJET : Contrat de fourniture de gaz concernant le logement de fonction se situant 3 Rue Jean Bouin à Yerres conclu avec Gaz de France.

Le Député-Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU les délibérations du Conseil Municipal de la commune de Yerres en date du 7 Avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

CONSIDERANT qu'il convient de passer un contrat de fourniture de gaz pour le logement de fonction se situant 3 Rue Jean Bouin à Yerres,

DECIDE

D'APPROUVER ET DE SIGNER ledit contrat avec Gaz de France agence régionale de distribution de gaz – IDF, 27 rue de Mogador – 75009 PARIS,

DIT que le contrat doit prendre effet le 1er octobre 2008 pour une durée de deux ans renouvelable,

DIT que le montant du contrat s'élève à 2046,98 € annuel comprenant la maintenance et le dépannage,

Fait à Yerres, le 12 août 2008.

MAIRIE D'YERRES (S.-&-O.) 91290

Le Député-Maire

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres

Communauté d'Agglomération

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE